



DIPLOME D'ETAT D'AIDES-SOIGNANTS AVIS DE SELECTION SESSION 2025

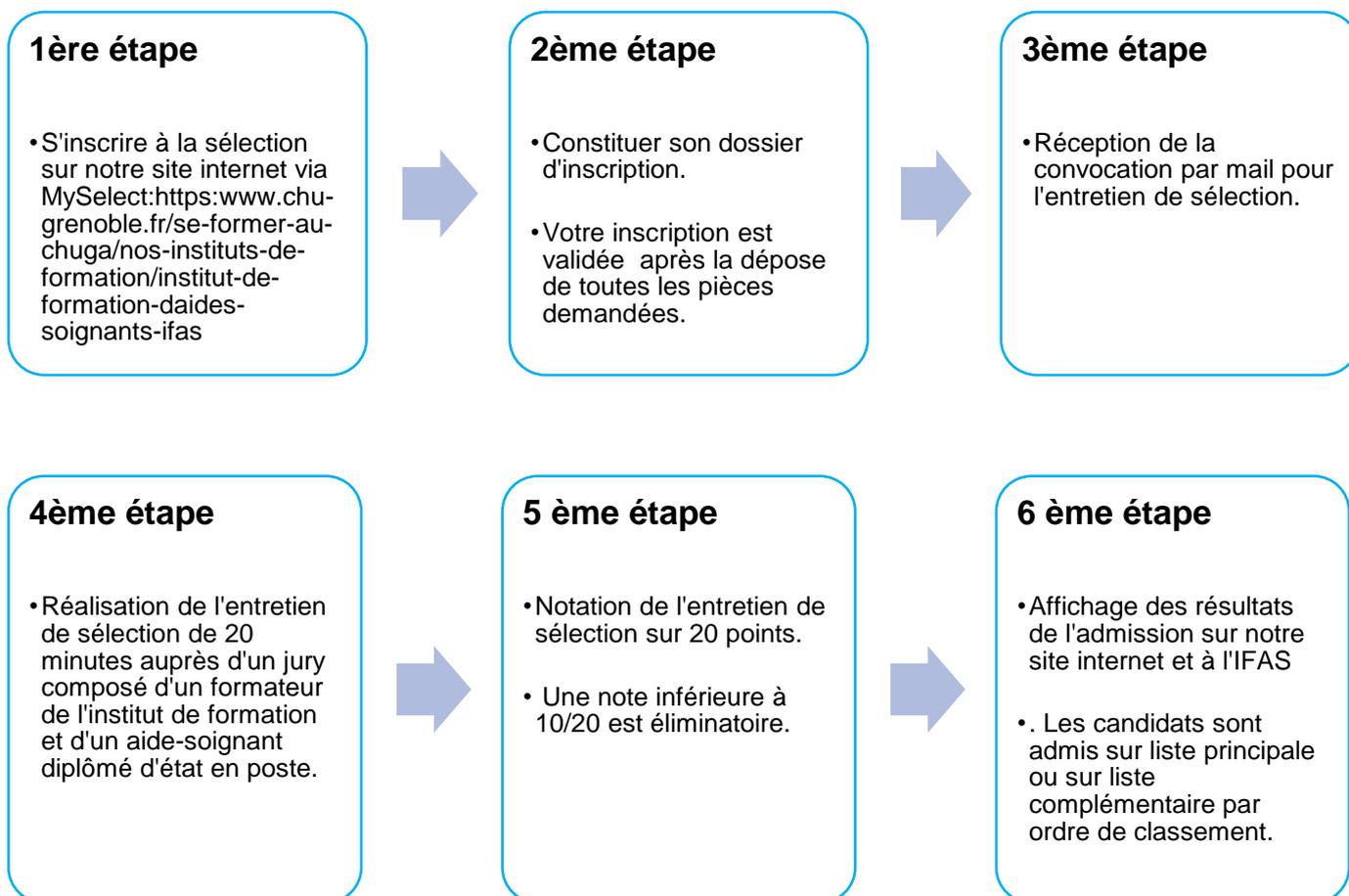
Notice d'inscription aux épreuves de sélection

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS
Pavillon Marie Marvingt CS 10217, 38043 GRENOBLE CEDEX 9

☎ 04.76.76.50.66

✉ contact-ifas@chu-grenoble.fr

PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATS AU DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT



Pour votre inscription, vous devez IMPÉRATIVEMENT :

→ ***Vous connecter via le lien suivant <https://grenoble.epsilon-informatique.net/MySelect/>***

- cliquer sur inscription
- renseigner les champs demandés
- consulter le mail reçu automatiquement dans votre messagerie
- cliquer sur le lien pour créer votre mot de passe
- se connecter à My Select

→ ***Renseigner votre dossier d'inscription***

- Renseigner les éléments administratifs
- Déposer les pièces demandées

Votre inscription est terminée pour la partie My Select, vous recevrez un mail de confirmation d'inscripti

CALENDRIER DE LA SESSION 2025

DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION SESSION 2025

77 places dont 4 Reports de formation

Inscriptions aux épreuves de sélection sur MySelect	Du 11 avril 2025 au 11 juin 2025
Entretien de sélection (si concerné)	Du 05 mai au 25 juin 2025
Affichage des résultats sur internet et à l'IFAS	30 juin 2025 à partir de 14h00
Date d'entrée et de fin de formation	Début de formation : 25 août 2025 Fin de formation : 17 juillet 2026

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pièces à fournir pour les candidats concernés par l'entretien de sélection:

- Copie de votre carte d'identité, passeport;
- Une lettre de motivation manuscrite;
- Un curriculum vitae;
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. *Ce document n'excède pas 2 pages*
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou es employeurs);
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation;
- Pour les ressortissants non francophones, une attestation du niveau de langue française requis B2 (selon l'arrêté du 07 avril 2021) ou tout document pouvant attester de la maîtrise du français à l'oral;
- Pour les candidats en situation de handicap : attestation prouvant que vous pouvez bénéficier d'un 1/3 temps pour l'épreuve orale;

Pièces à fournir pour les candidats dispensés de d'entretien de sélection :

Article 11 du titre 2 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié:

- Une copie de la pièce d'identité du candidat ;
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Les attestations de travail justifiant de l'ancienneté
- L'attestation de suivi de la formation continue de soixante-dix heures, le cas échéant
- Les diplômes, le cas échéant

Attention votre inscription à la sélection est validée qu'après la dépose de la totalité des pièces demandé ainsi que la validation du paiement des frais de sélection